

**Département de la Vendée**  
**COMMUNE DE LA GAUBRETIÈRE**

**DECISION DU MAIRE N°DEC-2023-040**

**PORTANT SUR LA RÉVISION DES TARIFS DE LOCATION  
DE LA SALLE DE LANDEBAUDIÈRE – ANNEE 2025**

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délégation du Conseil Municipal accordée au Maire par délibération n°DEL-2020-029, en date du 11 juin 2020, reçue à la Préfecture de la Vendée le 15 juin 2020 ;

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les tarifs de location de la salle polyvalente sont fixés comme suit (1) :

	<b>GAUBRETIÉROIS</b>	<b>EXTÉRIEUR</b>
<b>PARTICULIERS</b>		
<b>Repas - Salle polyvalente et salle de l'étang</b>		
<b>1 JOUR</b>		
- vendredi, samedi, dimanche, jour férié, veille d'un jour férié ou "pont"	653 €	1 169 €
<b>FORMULE 2 JOURS *</b>		
- veille et samedi, dimanche, jour férié, veille d'un jour férié ou "pont"	912 €	1 630 €
<b>FORMULE 3 JOURS **</b>		
- vendredi, samedi et dimanche	1 146 €	1 972 €
<b>FORMULE 3 JOURS PLUS (jeudi après-midi à partir de 14 h)</b>		
- jeudi a.m., vendredi, samedi et dimanche	1 319 €	2 144 €
<b>RESERVATION MOINS DE 4 MOIS AVANT LA DATE SOUHAITEE</b>	-20%	-20%
<b>Repas (1 jour) - Salle de l'étang</b>	279 €	343 €
<b>Verre de l'amitié après sépulture - Salle de l'étang</b>	124 €	124 €
<b>ASSOCIATIONS (1 jour)</b>		
<b>Salle de l'étang</b>		
- Manifestation à but lucratif	198 €	
- Repas interne	155 €	
- Manifestation à but non lucratif	Gratuit	
<b>Salle polyvalente &amp; salle de l'étang (cuisine non accessible excepté pour le traiteur)</b>		
- Manifestation à but lucratif	271 €	
- Manifestation à but non lucratif	Gratuit	
<b>PROFESSIONNELS ET ASSOCIATIONS EXTERIEURES (1 jour)</b>		
- Salle de l'étang	343 €	343 €
- Salle polyvalente & salle de l'étang (cuisine non accessible excepté pour le traiteur)	846 €	846 €
<b>CHAUFFAGE (pour les mises à disposition gratuites) du 01/11 au 30/04</b>	139 €	139 €
<b>CHAUFFAGE salle de l'étang seulement (pour les mises à disposition gratuites) du 01/11 au 30/04</b>	75 €	75 €
<b>HORS WEEK-END (du lundi au jeudi) sauf jours fériés et "ponts"</b>	-30%	-30%
<b>Acompte à la réservation : 30% du tarif de location</b>		
<b>FORFAIT GRADINS (montage, nettoyage, démontage et installation de chaises supplémentaires) (y compris pour les mises à disposition gratuites)</b>	157 €	157 €
<b>Une location gratuite (salle polyvalente et salle de l'étang) par an pour chaque association scolaire gaubretiéroise.</b>		
<b>BRIS OU DISPARITION DE VAISSELLE (y compris en cas de mise à disposition gratuite) l'unité</b>	2 €	2 €
<b>BRIS OU DISPARITION DE MATERIELS, DEGRADATIONS (y compris en cas de mise à disposition gratuite)</b>	Facturation au prix de remplacement valeur à neuf et/ou au coût réel des réparations	
<b>FORFAIT DE NETTOYAGE (tarif horaire)</b>	50 €/heure	
<b>CAUTIONS :</b>		
Réservation de la salle de Landebaudière	500 €	
Traiteur pour la cuisine	1 000 €	
Prêt de matériel	500 €	
<i>Informations indiquées dans le règlement et le contrat type d'occupation de la salle.</i>		

\* La formule "2 jours" s'entend par la mise à disposition de la salle polyvalente et de la salle de l'étang la veille de l'événement pour la préparation, ainsi que le jour de l'événement.

\*\* La formule "3 jours" s'entend par la mise à disposition de la salle polyvalente et de la salle de l'étang du vendredi jusqu'au dimanche inclus.

**Article 2**

Le secrétaire de mairie est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des décisions municipales. Un extrait en sera affiché à la porte de la Mairie. Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet de La Vendée.

Fait à La Gaubretière, le 27 juin 2023

Le Maire,

Signée : Marie Thérèse PLUCHON

